



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 105544

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport 2010 de l'observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. Parmi les différentes propositions du rapport, il lui demande de lui indiquer la suite qu'il entend réserver à celle visant à instaurer à l'instar des sous-commissions départementales de sécurité, une possibilité de recours auprès d'une instance nationale pour les sous-commissions d'accessibilité.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105544

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3831

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)